

SDESM mag'

LE MAGAZINE
DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

n°28 Juin 2021



ACTUALITÉS

LA VÉTUSTÉ DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

sdesm.fr

f in

PARTENARIAT AVEC ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

JEUDI 18 MARS, LE SDESM A SIGNÉ UN PARTENARIAT DE 5 ANS AVEC ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES (ESF).

Pierre Yvroud a confirmé à Francis Ripoll, délégué régional Ile-de-France et Hauts-de-France de cette ONG, un soutien financier pluriannuel d'un montant de 7 500 euros pour accompagner notamment un projet en Guinée pour l'électrification d'une école primaire.



4 | ACTUALITÉS

Le budget 2021

10 | REPORTAGE

Rencontre avec Cécile Renouard

12 | DOSSIERS

L'éclairage public

17 | FICHE DU MOIS

Investir durablement

19 | ZOOM

Campagne de pose d'enregistreurs



SDESMmag'

n°28 Juin 2021

Directeur de publication
Pierre YVROUD

Comité de rédaction
Gérald GALLET, Jean-Paul MAZURECK, Jonathan LARRE, Marc BOITEL, Stéphane BOURRIER, Laurent HUGUET, Bruno BRION, Alexandra COUSINARD.

Conception & Réalisation
Alexandra COUSINARD
Bérénice MELLIER

Crédits photos
Adobe stock / SDESM

Distribution & Impression
MELUN IMPRESSIONS 2 000 exemplaires



> Toute l'info sur sdesm.fr

> Suivez-nous sur



PIERRE YVROUD
PRÉSIDENT DU SDESM

Chère collègue, cher collègue, mesdames, messieurs,

L'atteinte d'un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 nous engage tous. Par la méthode dite des petits pas, nous pouvons agir dans nos communes, mobiliser les habitants, la société civile et les partenaires institutionnels, pour adopter des pratiques plus vertueuses et sobres dans notre manière de vivre au quotidien.

Sans doute partageons-nous cette magnifique citation de Victor Hugo: « c'est une triste chose de songer que la nature nous parle, et que le genre humain ne l'écoute pas ».

Si nous pouvons raisonnablement espérer des jours meilleurs en matière sanitaire et accompagner la relance de l'économie par la consommation et l'investissement pour soutenir la croissance, il ne faut pas tomber dans le piège d'une catharsis collective en oubliant un principe fondamental : limiter notre empreinte environnementale en adaptant nos comportements individuels et collectifs, pour ne pas aggraver les impacts sur l'environnement et la biodiversité.

Le SDESM prend toute sa part dans des actions vertueuses en mobilisant ses moyens humains et financiers; ainsi, le budget 2021 sera celui de la relance en traçant des perspectives à l'horizon de trois ans et j'ai demandé que des études structurantes soient lancées dès cette année, d'une part pour renforcer nos actions en matière de mobilité décarbonée et d'autre part pour investiguer de nouvelles technologies permettant la production d'énergie renouvelable.

Le SDESM réalisera ainsi un schéma directeur départemental pour les bornes de recharge pour véhicules électriques, et étudiera les potentialités de production de gaz et d'hydrogène renouvelables.

Mais être vertueux, c'est aussi agir au quotidien pour améliorer le cadre de vie, et s'il est un domaine où l'on peut agir vite et de manière efficiente, c'est bien celui de l'éclairage public ; rappelons qu'au 1er janvier 2025, les lampes énergivores et les sources de pollution lumineuse seront interdites ; or, de tels points lumineux, obsolètes et grands consommateurs d'électricité, sont encore très nombreux dans nos villes et villages.

A l'instar de l'opération « 3 000 lampes ballons » réalisée en 2018/2019, le SDESM proposera aux collectivités adhérentes de lancer une nouvelle opération d'envergure sur les années 2022 à 2024, portant sur le remplacement de 10 000 à 15 000 points lumineux.

J'espère convaincre la Région, l'Etat et aussi la banque des territoires de nous accompagner financièrement dans cette opération de grande envergure.

Le récent rapport de la Cour des Comptes sur l'état des comptes publics recommande de mutualiser les investissements en matière d'éclairage public à l'échelle d'un syndicat d'énergie ; en m'appuyant sur ses conclusions, j'ai proposé que notre syndicat porte cette initiative au bénéfice de nos communes en apportant une aide financière significative.

Le SDESM mobilisera ses services et ses élus pour que ce projet soit couronné de succès.

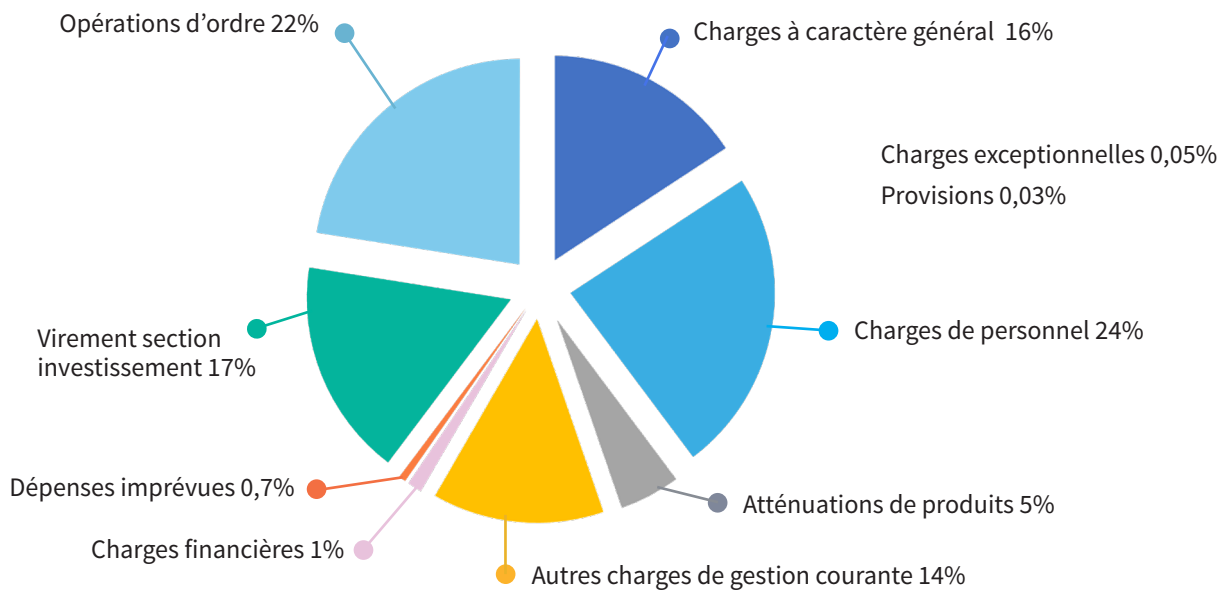


LE BUDGET 2021

UN BUDGET DE RELANCE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

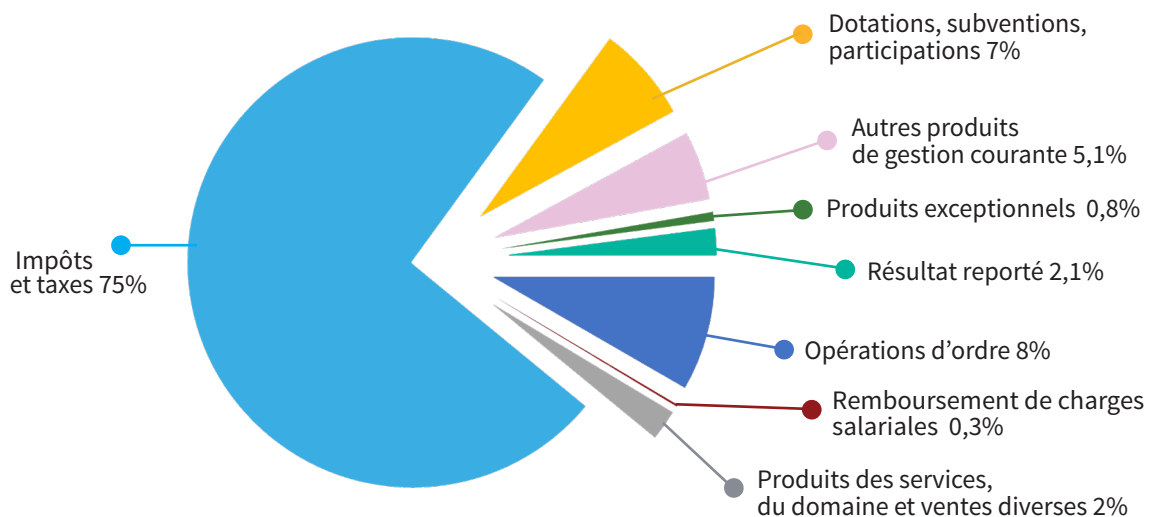
Les charges de personnel représentent le poste le plus important du budget de fonctionnement (24,03%). Les subventions liées à la maintenance de l'éclairage public seront désormais versées automatiquement à compter du second trimestre aux communes adhérentes ne percevant pas la taxe d'électricité et faisant partie du groupement de commande.



Soit un montant de 12 150 569 €

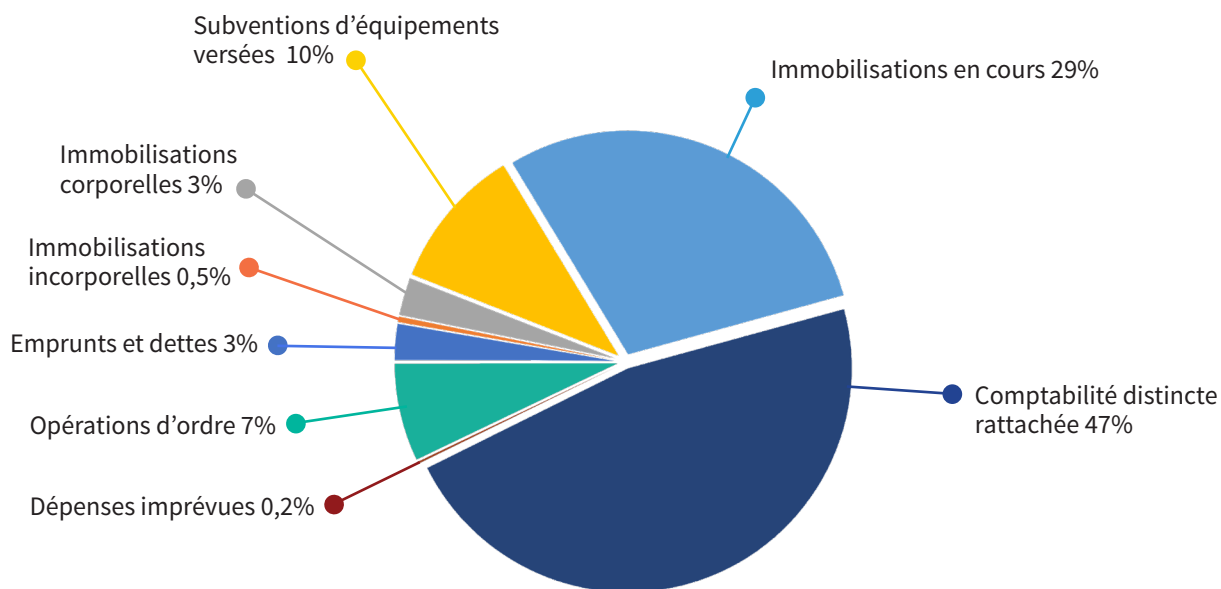
RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT

La principale ressource du SDESM est la taxe sur la consommation finale d'électricité (9 000 000 €).



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

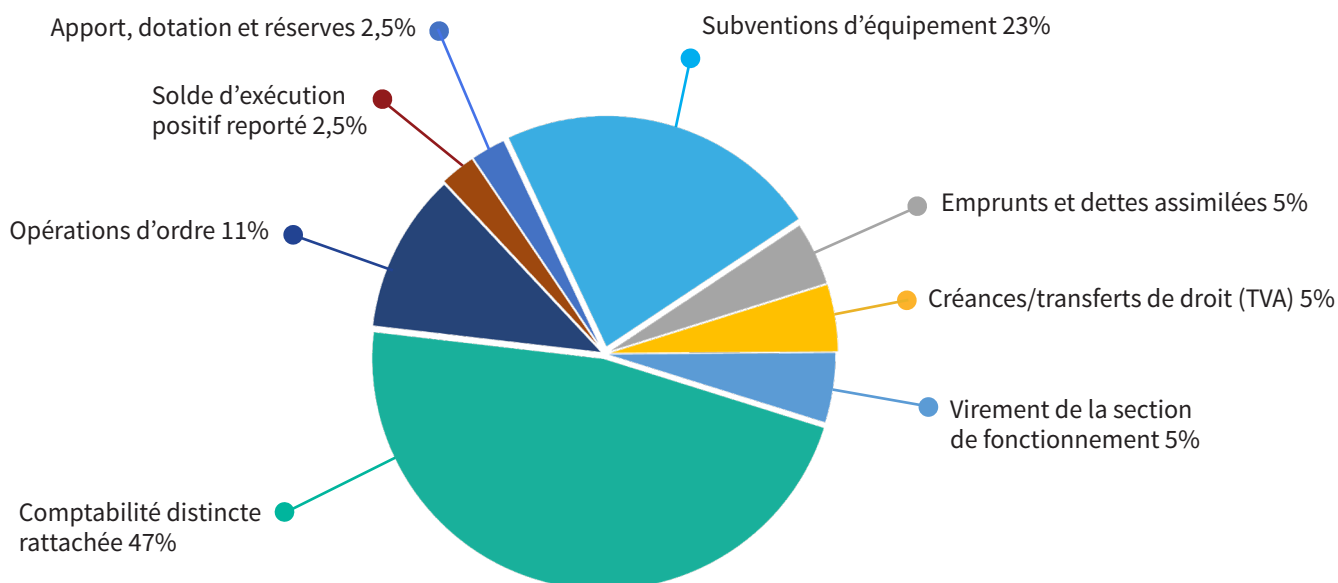
Les principales dépenses d'investissement sont celles liées aux travaux d'enfouissement de réseaux et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'éclairage public. Le versement des subventions d'équipement (subvention éclairage public et rénovation énergétique) représente environ 10% des dépenses d'investissement. Le programme mobilité électrique (mise au norme des bornes de recharge, élaboration d'un schéma directeur) porte sur plus de 500 000€. Le montant de travaux basse tension est de 12 500 000 € et le montant des subventions versées aux adhérents (éclairage public et rénovation énergétique) est de 4 400 000 €.



Soit un montant de 42 431 734 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le SDESM perçoit des participations lors des enfouissements du réseau basse tension de la part des communes, d'ENEDIS et du FACE. Les subventions dans le cadre de la mobilité électrique viennent compléter les subventions d'équipement. La comptabilité distincte rattachée correspond aux recettes liées aux enfouissements, à la délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public et aux Plans Climat.





INTERVIEW

LA PAROLE À ISABELLE PERIGAUT
VICE-PRÉSIDENTE, CHARGÉE DES FINANCES
ET DES RESSOURCES HUMAINES

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis élue depuis 2008, tout d'abord en qualité de 1^{ère} adjointe au maire, puis maire depuis 2014 d'un merveilleux petit village : Le Plessis-Feu-Aussoux.

J'ai également le plaisir d'être présidente de la Communauté de Communes du Val Briard regroupant 21 communes et comptant près de 30 000 habitants depuis 2018.

Parallèlement à mes fonctions d'élue j'exerce depuis 20 ans la profession de Directrice Générale des Services de collectivités.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif ?

Depuis 2014, chaque année, j'ai développé dans mon village, avec l'accompagnement technique et financier du SDESM, des projets tels que : l'éclairage public (extension et renouvellement par des LED) ou bien encore l'installation de bornes électriques.

J'ai souhaité tout naturellement, pour ce nouveau mandat 2020-2026, mettre à profit au sein du SDESM, mes compétences administratives et financières liées à mes fonctions professionnelles.

Quelles sont vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

Le SDESM est un syndicat qui a une bonne santé financière; néanmoins, au vu du contexte national, en ma qualité de vice-présidente en charge des finances et du personnel, je vais m'attacher, durant tout le mandat qui m'est confié, à mettre en adéquation les projets d'investissement souhaités par les élus avec nos capacités financières.

Notre syndicat emploie aujourd'hui 47 agents; je salue leur professionnalisme et leur implication auprès des élus du SDESM et plus largement des élus de Seine-et-Marne.

Leur collaboration est précieuse pour la réussite de la mise en œuvre de nos compétences.

PORTRAITS DE 4 VICE-PRÉSIDENTS



INTERVIEW

LA PAROLE À CHRISTIAN POTEAU
1^{er} vice-président du SDESM



INTERVIEW

LA PAROLE À JACQUES DELPORTE
2^{ème} vice-président du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Maire de Machault, commune de 800 habitants depuis 2014.

Egalement, depuis sa création en janvier 2017, je suis Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux regroupant 31 communes et 40000 habitants. Enfin, je suis premier vice-président du SDESM chargé des relations avec les 8 territoires et les syndicats d'Île-de-France.

Je suis élu et adjoint au Maire depuis 1989 à Ferrières-en-Brie. En 1995, je deviens président du SIERSEL, syndicat d'électrification rurale regroupant 10 communes de Marne-la-Vallée et en 2014, vice-président du SDESM en charge de la transition énergétique. Depuis 2014, je suis également Président du SIAM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-La-Vallée); nous y développons un projet global incluant notamment la réutilisation de l'eau épurée et la méthanisation des boues; à titre privé, après avoir passé 30 ans dans le BTP, je suis actuellement le gérant d'un cabinet conseil spécialisé en particulier dans les audits énergétiques TRANSPORT.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

J'ai participé depuis plusieurs mandats à l'évolution des syndicats pour aboutir à la création du SDESM et logiquement, j'ai souhaité intégrer l'exécutif afin de pouvoir continuer à travailler et partager mon expérience avec une équipe renouvelée et dynamique sur les projets d'actualité dans le cadre des compétences exercées par le SDESM au bénéfice des communes adhérentes et de leurs habitants.

Sensible depuis 2008 à la transition énergétique et à l'économie circulaire, j'ai souhaité en 2020 prolonger l'action entreprise dès 2014 à la création du SDESM, action devenue nécessaire en 2015 avec l'arrivée de la loi TECV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte), en partageant grandement les valeurs de notre Président. J'ai toujours souhaité apporter mon énergie et mes cheveux blancs à des projets concrets pour le SDESM (PCAET, CEP, IRVE...) et pour la SEM SDESM ÉNERGIES (station GNV à Saint-Thibault-des-Vignes), et ce afin de toujours apporter à nos adhérents un service de proximité et de qualité.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

Je m'emploierai à accompagner le Président au plus fort de mes possibilités dans le cadre de mes délégations afin de maintenir le lien indispensable à mes yeux avec l'ensemble des acteurs institutionnels, les différents services de l'état, de la région et du département mais aussi et surtout le personnel, les maires et les entreprises qui réalisent les travaux sur les communes pour le compte du SDESM sans oublier bien sûr ENEDIS, EDF, GRDF et GRTGAZ.

- Conforter nos actions dans la transition énergétique (PCAET, CRTE, CEP, photovoltaïque, éolien,..)
- Développer une filière hydrogène vert / gaz renouvelable dans notre très beau département
- Infléchir nos actions de proximité pour améliorer la protection de l'environnement et le bilan GES global de notre syndicat
- Rester à l'écoute de nos adhérents.



INTERVIEW

LA PAROLE À PASCAL MACHU
 3^{ème} vice-présidente du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je dirigeais auparavant un organisme de formation technique spécialisé dans les domaines de l'électricité. Très impliqué dans les énergies renouvelables, je suis attentif à toutes les économies d'énergie ainsi que la production d'énergie renouvelable. Il n'est pas imaginable qu'une commune de Seine-et-Marne ne soit pas adhérente au SDESM. Les aides apportées et la compétence des techniciens en font un acteur majeur des territoires.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

Un seul mandat n'est pas suffisant pour accompagner tous les projets mis en œuvre. La réalisation de production d'énergies renouvelables demande souvent une dizaine d'années avant la production du premier kilowatt (kW). De plus, il faut encore convaincre beaucoup d'élus réticents au changement.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

Je souhaite apporter mes compétences de technicien dans les domaines de l'énergie afin d'emmener les collectivités et les citoyens dans la nouvelle ère des conso acteurs, des smartgrid, de la mobilité électrique et des nouvelles sources d'énergie... Les chantiers sont naissants et il faut aller vite pour accompagner la révolution énergétique et la croissance verte.



INTERVIEW

LA PAROLE À FREDERIC MOREL
 15^{ème} vice-président du SDESM

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Mon parcours professionnel est jalonné de technicités et d'engagements responsables. Dans les années 90, j'ai managé une vingtaine de sous-traitants techniques sur des projets environnementaux (biomasse). Par la suite, j'ai créé ma propre entreprise de travaux en Ile-de-France. Dès l'âge de 19 ans j'ai été élu conseiller municipal dans une ville de 20 000 habitants où j'étais en charge de plusieurs écoles et du centre culturel. Dans le même temps, j'ai administré ou présidé plusieurs associations culturelles. Depuis une quinzaine d'années, je suis régisseur général pour plusieurs troupes de théâtre et de comédies musicales.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer l'exécutif du SDESM ?

Fort de ces expériences plurielles, j'ai souhaité partager mes connaissances administratives, mes réseaux et mes compétences projet au service du village de Bellot dont j'ai été élu maire en 2020.

Quelles seront vos priorités dans l'exercice de cette vice-présidence en 2021 ?

J'ai découvert au sein du SDESM une équipe professionnelle à l'écoute des communes et des élus qui savent trouver des solutions pérennes tous ensemble. C'est pourquoi j'ai proposé de mettre mon dynamisme à la disposition du service Energie.

LES COLLECTIVITÉS SEINE-ET-MARNAISES ROULENT À L'ÉLECTRIQUE ! ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis le déploiement du réseau Ecocharge 77, le SDESM était régulièrement sollicité par les collectivités seine-et-marnaises pour les accompagner et les conseiller dans l'achat de véhicules électriques. Ce souhait a pris corps cette année avec la constitution d'un groupement de commandes coordonné par le SDESM dédié à l'acquisition de véhicules électriques.

Les véhicules des flottes municipales réalisent en général peu de kilométrage annuel. Par conséquent, la motorisation électrique s'avère particulièrement adaptée à l'usage de ces véhicules. Les constructeurs ont en outre fait des progrès ces dernières années sur les capacités des batteries, permettant de gagner nettement en termes d'autonomie des véhicules. L'offre s'est ainsi diversifiée et monte en gamme.

Fort de son expérience en matière d'achat de véhicules électriques, le SDESM a donc proposé en janvier 2021 aux entités publiques de Seine-et-Marne de coordonner un groupement de commande dédié. 26 structures publiques ont répondu à l'appel (22 communes, 3 EPCI et Habitat 77), constituant un volume d'achat minimal de 38 véhicules.

Au regard des besoins exprimés, le marché a été décomposé en 3 lots : 1-citadines & micro-citadines ; 2-utilitaires ; 3-petits utilitaires légers (véhicules spécialisés des services techniques). Voici les résultats :

- lot 1 : e-Twingo et Zoé – marque Renault
- lot 2 : Kangoo – marque Renault
- lot 3 : Pulse 4 – marque Ligier

Les membres du groupement peuvent ainsi passer commande auprès des titulaires dès le mois de juin, conformément aux engagements pris par le SDESM.

Votre interlocutrice : Gwennyn YARDIN, chargée du groupement de commande véhicules électriques, 06 71 34 26 25
gwennyn.yardin@sdesm.fr.

LANCEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Fort d'un réseau de bornes implantées depuis 2016 sous l'appellation Ecocharge77, et engagé dans la modernisation et le développement de son réseau pour répondre aux besoins croissants en matière de mobilité électrique, le SDESM lance officiellement son Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Entériné par l'article 68 de la Loi d'Orientation des Mobilité du 24/12/2019, le SDESM a été partie prenante avec les services de la DGEC (Direction Générale Energie Climat) et de la DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer) à l'élaboration du décret et des arrêtés d'application visant à encadrer la réalisation du SDIRVE. Anticipant la parution des textes, le SDESM a lancé le premier marché public de réalisation d'un SDIRVE au 1er trimestre 2021, et a notifié le groupement SYSTRA/Element Energy pour l'accompagner tout au long de l'année 2021 à la réalisation de celui-ci. Associant des acteurs tels que le SIGEIF, Enedis, Paris Vallée de la Marne, Marne et Gondoire, la Région Île-de-France, la Caisse des Dépôts et l'ACOZE France, les grandes étapes et points clés qui jalonnent ce SDIRVE sont :

- La réalisation d'un état des lieux des infrastructures existantes et planifiées afin d'avoir une vision exhaustive de l'état de fonctionnement du parc existant

- Une étude des besoins de nouvelles bornes de recharge et de renforcement du parc existant, intégrant une cartographie fine pour identifier les zones de déploiement les plus pertinentes (centre-ville, pôle gare, ZAC, sites touristiques...)
- Une concertation continue des acteurs privés et publics de la recharge pour garantir une mise en cohérence des programmes d'action de chacun
- L'adoption d'une stratégie de développement de la recharge aux horizons 2022-2026 puis 2035.

Attendus pour la fin de l'année 2021, les résultats permettront à chaque acteur de se positionner, et notamment au SDESM de se rapprocher de ses adhérents pour leur proposer un nouveau programme de déploiement.



RENCONTRE AVEC CÉCILE RENOUARD,

PRÉSIDENTE DU CAMPUS DE LA TRANSITION

PROFESSEURE DE PHILOSOPHIE À L'ESSEC

PY : Le SDESM est très versé dans la transition écologique, je sais que vous aussi. Lorsque nous avons été confrontés à cette crise sanitaire, nous avons vu qu'en seulement un an, un vaccin a été mis au point, alors que d'habitude, il faut plus de 10 ans. A partir de cet exemple, ne peut-on pas être plus optimiste sur l'intelligence collective de l'humanité lorsqu'elle sera acculée ?

CR : Ce que vous dites fait écho à l'expérience que les Etats-Unis ont eue lors de la deuxième guerre mondiale : dans un délai extrêmement court, ils sont parvenus à transformer leur appareil industriel pour pouvoir se lancer dans les opérations militaires. Finalement, quand on est au pied du mur, on trouve des ressources parfois insoupçonnées pour pouvoir transformer les choses. C'est le propre d'une crise de nous faire vivre l'imprévu, voire l'invisageable, et ainsi de nous obliger les uns et les autres à entrer dans ces transformations. Néanmoins, beaucoup d'incertitudes demeurent quant à la capacité que cette crise aura eu à nous faire suffisamment réfléchir pour transformer nos modèles économiques et nos modes de vie à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux.

Par définition, une crise nous fait vivre des choses que l'on n'avait pas du tout prévues, qui semblaient absolument invisageables et, finalement, nous voyons bien comment les uns et les autres sont obligés d'entrer dans ces transformations. Au Campus, face à l'urgence climatique, nous nous interrogeons en permanence pour modifier nos pratiques quotidiennes comme le chauffage, la mobilité, l'alimentation.

PY : Avez-vous des étudiants qui sont seront appelés à être des dirigeants, des décideurs et qui pourront influencer ces grandes décisions ?

CR : Oui, tout à fait. La prise de conscience sur la manière dont on s'alimente, se déplace, se chauffe ou dont on part en vacances... permet de se poser les bonnes questions sur, finalement, ce qui fait une vie de qualité.

Et c'est bien l'expérience que nous faisons là au campus avec un collectif d'une trentaine de personnes, essentiellement des jeunes. Nous montrons qu'il peut y avoir des modes de vie marqués par ce que certains appellent une "sobriété heureuse", et qui nous font faire l'expérience d'une vie qui n'est pas du tout un retour à l'âge de pierre !

Loin des imaginaires négatifs de ce que veut dire « entrer dans la transition », nous expérimentons au Campus un mode de vie dont les caractéristiques sont une vraie convivialité, un resserrement des liens sociaux, et une grande créativité des étudiants et jeunes professionnels venus mettre leurs compétences au service de la transition. Si ces générations Y et Z savent qu'il est compliqué de tout changer tout de suite, elles démontrent que l'on peut faire et vivre autrement, et mieux, que ce soit en relation avec la nature, l'environnement, la santé.

Parce que l'articulation entre le changement individuel et collectif est nécessaire, il nous faut, par ailleurs, réfléchir aux transformations des modèles économiques en incluant une réflexion sur les normes comptables. Jusqu'ici, nous avons donné la priorité à la création de valeur au sens économique et financier, sans se préoccuper des dommages sociaux et environnementaux qui ont pu être générés par nos modèles dont on se rend compte aujourd'hui qu'ils ne sont plus tenables.

Des experts en comptabilité ont mené des recherches qui démontrent qu'intégrer dès le départ la préservation de nos écosystèmes, donc du capital naturel et du capital humain, a du sens. Ces initiatives se développent dans le monde

universitaire, à l'instar par exemple d'AgroParisTech qui a créé il y a deux ans une chaire traitant de ces questions financières. C'est la clé pour faire converger les questions dites extra-financières, donc sociales et environnementales, avec les questions économiques et financières.

PY : Quel est votre avis sur cette population mondiale croissante qui aura besoin de plus en plus d'énergie. Même si l'on revient individuellement à des consommations plus écologiques, plus faibles en émission de gaz à effet de serre, il faudra bien nourrir tous ces milliards d'individus ?

CR : La situation suppose en effet de trouver les moyens de vivre décemment à l'intérieur de ce que l'on appelle les limites planétaires. Néanmoins, la question démographique n'est pas du tout la seule, ni même la priorité lorsque l'on regarde l'immense gaspillage des ressources planétaires et agricoles. L'image du « donut » qu'utilise l'économiste Kate Raworth nous montre ainsi comment l'enjeu pour nos sociétés est d'arriver à promouvoir des activités et des modèles économiques qui respectent ce que j'appelle un plancher social et un plafond environnemental.

En Seine-et-Marne par exemple, nous profitons d'un volume important de fruits et légumes qui, parce qu'ils sont hors-calibre et donc invendus, iraient à la poubelle : il faut promouvoir ces systèmes d'économie circulaire.

PY : Ce réchauffement climatique, cette montée en température a pour conséquence directe un phénomène purement physique, à savoir d'augmenter la quantité d'eau dans l'atmosphère. On sait qu'un degré de plus engendre à peu près 6% d'augmentation de cette eau qui va se déverser de manière très inégale en aggravant les problèmes hydriques de certaines régions déjà en difficulté. Comment va-t-on pouvoir faire face à ce problème ?

CR : Votre question me permet d'aborder celle de l'aide au développement : si l'on veut vraiment contribuer à une transition plus équitable à l'échelle de la planète, cela signifie que ceux qui ont « la capacité » à payer (il n'y a d'ailleurs jamais eu autant de capitaux financiers) doivent investir et devenir de vrais contributeurs de la transition. De même, les pays du Nord n'ont pas donné ce à quoi ils s'étaient engagés pour l'instant : le 0,7 % du PIB, supposé être destiné à des projets dans les pays en développement, n'est pas une réalité.

Nous savons bien que ceux qui migrent pour la plupart sont aussi ceux qui ont davantage de capacités à se déplacer et, finalement, là encore, les plus vulnérables sont ceux qui vont rester dans les situations les plus difficiles.

PY : Comment le SDESM pourrait contribuer à vous aider dans la réalisation de votre projet de transition pour que vous puissiez le mener avec succès, en lien notamment avec la Région qui peut apporter une aide financière ?

CR : Le projet du Campus de la transition est né en décembre 2017. C'est à la fois un lieu et un projet de formation, de recherche et d'expérimentation de la transition au sens de ce que nous appelons la Grande Transition, c'est-à-dire une transition écologique qui est en même temps sociale, économique, culturelle et citoyenne.

Nous souhaitons rénover écologiquement le domaine de Forges parce que nous y habitons. Au départ, nous étions six, des jeunes professionnels ou étudiants très intéressés par le projet et moi-même ainsi qu'un réfugié, ce qui permettait de manifester d'emblée le caractère social du projet du campus et d'incarner l'idée de favoriser les liens entre des personnes et populations de divers horizons.

Maintenant, nous sommes une trentaine à habiter dans ce château avec le souci de nous mettre nous-mêmes en transition. Je parlais de la rénovation des bâtiments: il s'agit d'essayer d'être les plus cohérents possible par rapport aux grands enjeux de l'accord de Paris sur le climat et des objectifs du développement durable de l'ONU. Nous accueillons également des étudiants et des professionnels qui viennent pour des formations de durées plus ou moins longues et nous leur proposons une expérience personnelle et collective en groupe pour expérimenter ce mode de vie.

Dans nos formations, nous essayons justement de relier les différentes échelles - locales, territoriales, nationales, voire mondiales - en essayant d'articuler des contenus qui sont en lien avec les sciences : sciences du climat, science du vivant, sciences sociales.

Nous avons noué des partenariats avec un certain nombre d'écoles et d'universités séduites par le projet du Campus vu comme un laboratoire des transformations et qui, à ce titre, joue un rôle d'aiguillon. Nous vous sommes très reconnaissants de l'aide que vous pourriez nous apporter, car elle manifeste aussi le souhait qui est le nôtre de pouvoir avancer avec d'autres partenaires, et notamment les acteurs sur le territoire, sur la question de la transition énergétique. Et, in fine, voir comment on peut réaliser ensemble cette transition, sachant que personne n'a la solution tout seul.



Retrouvez le reportage sur la chaîne Youtube du SDESM : @SDESM77





Les communes bénéficient de l'expertise du SDESM pour leurs projets d'éclairage extérieur intelligent, performant, sobre et durable.



ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR PROGRAMME DE TRAVAUX 2021

Le patrimoine lumineux vieillissant et énergivore impacte le budget des communes. En confiant leurs travaux au SDESM, les opérations sont orchestrées et mutualisées afin d'obtenir des prix performants. La gestion, le suivi technique et administratif rigoureux sont garants des résultats attendus.

Avec l'aide du SDESM, les communes prennent une longueur d'avance sur les technologies innovantes, elles maîtrisent ainsi les solutions de sobriété énergétique et lumineuse dans un cadre règlementaire complexe.

Le programme de travaux 2021 représente une forte majorité de modernisation en luminaires LED (2200K à 3000K) dont des projets en détection communicante pour assurer un éclairage progressif ainsi que des opérations avec des luminaires et horloges équipés de la technologie Bluetooth pour des interventions ultérieures sans nacelle.

Plus de 60 mâts d'éclairage à énergie solaire seront par ailleurs installés, et contribueront à la résilience du système électrique en économisant des travaux de génie civil.



90 communes

1 200 points lumineux



2 104 000 euros

6 entreprises



RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES VÉTUSTÉ DES INSTALLATIONS

Le SDESM lancera dès 2022, un marché de grande ampleur pour la rénovation des points lumineux énergivores sur trois ans (2022 - 2024).

La mission principale de la Cour des comptes est le contrôle du bon usage des fonds publics. À ce titre, un rapport a été publié le 18 mars 2021 et le constat est sans appel : l'éclairage public nécessite d'être rénové !

Le rapport préconise la délégation de la compétence à une entité intercommunale (comme les syndicats d'énergie) afin de réaliser des projets cohérents sur la maintenance et les travaux. Par le passé, le SDESM a déjà réalisé des programmes exemplaires pour le compte des communes et notamment au sujet des lampes « 3000 lampes ballon fluo » en 2018.

Au regard de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 sur les nuisances lumineuses, les luminaires émettant de la lumière vers le ciel, comme par exemple les boules dans les lotissements, sont à mettre en conformité avant le 1^{er} janvier 2025.



Le SDESM lancera un programme pluriannuel pour 2022, 2023 et 2024, afin de mettre en conformité les luminaires concernés et pour poursuivre la modernisation des points lumineux énergivores par des équipements performants, sobres et durables. Le succès de cette opération reposera sur un volume de travaux important impliquant la mutualisation et la mobilisation des communes adhérentes. Les communes bénéficieront à la fois de l'ingénierie pour coordonner les études et les travaux, mais aussi d'une subvention spéciale pour celles qui reversent la taxe sur la consommation finale d'électricité (hors enveloppe des 35 000 €).

Le SDESM négocie également avec la région Ile-de-France et l'Etat dans le cadre du plan de relance, pour faire bénéficier les communes d'aides complémentaire.

Ce programme ambitieux (7 000 à 15 000 lampes à remplacer) s'appuiera sur un dispositif financier exceptionnel. Pour faciliter le financement des opérations, le SDESM conventionnera avec la Banque des Territoires dans le cadre du dispositif « Intracting » qui pourra être utilisé par les communes qui le souhaitent. L'incitation à ces avances de trésorerie est le taux d'intérêt qui est de 0,25%. Les prêts pourront être remboursés grâce aux économies attendues sur une durée de 13 ans maximum.

Les principaux objectifs de ces investissements sont de réduire l'empreinte carbone et environnementale, de maîtriser les coûts budgétaires et la sécurisation des rues. Une campagne de communication sera organisée cet été pour présenter ce programme pluriannuel et expliquer ses objectifs vertueux.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

UN PROJET, UNE HISTOIRE

(PARTIE 2)

Cette rubrique présente l'évolution de 3 projets d'enfouissements 2022 sur plusieurs mois. De leur genèse à leur finalisation, nous suivrons plusieurs étapes clés de la vie de ces projets tout au long des éditions de ce magazine. Les communes ont fait leur demande d'étude jusqu'en janvier 2021. Elles ont jusqu'à juin 2021 pour valider leur Avant-Projet Sommaire (APS).

LA FERTE-SOUS-JOUARRE

La commune a présenté une demande pour la rue de Lizy comme projet potentiel. Le chargé d'affaires du SDESM a rencontré la commune afin de bien définir le besoin, expliqué la procédure de ce type de projet et répondu à l'ensemble des interrogations des élus. Afin de bien valider le périmètre du projet, une visite sur le terrain sera obligatoire.



JOUY-LE-CHATEL

Suite à sa rencontre avec la commune, le chargé d'affaires du SDESM fait un relevé sur site (rue de Provins) afin d'évaluer le coût des travaux par type de réseaux.

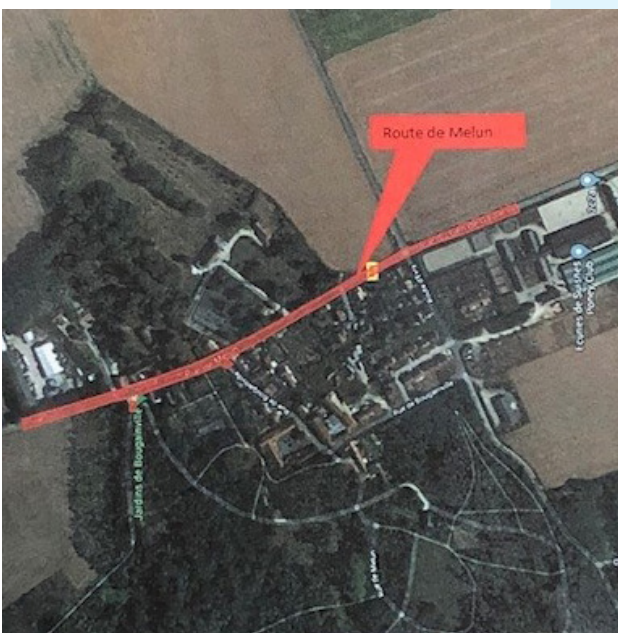


La difficulté du relevé est liée à la compréhension de l'architecture souvent alambiquée des réseaux, leur fonction (haute tension, basse tension, éclairage public, téléphonie cuivre, fibre optique, vidéo protection) et de la première projection du projet souterrain.



GRISY-SUISNES

Le relevé complet sur le terrain (route de Melun) sera étudié et traduit dans un APS, afin de le transmettre à la commune au cours du 1er semestre 2021, accompagné d'une convention de transfert et d'une délibération type.



Toutes ces étapes précédant la signature de la convention de transfert sont des services gratuits pour les communes.

UN ÉCLAIRAGE À ÉNERGIE SOLAIRE SAINT-HILLIERS

Pour apporter un service de qualité et répondre à une demande de ses administrés, la commune de Saint-Hilliers a décidé d'installer des mâts d'éclairage à énergie solaire dans les hameaux de son village.

Le projet initial a débuté avec la création d'une armoire et d'un réseau aérien sur les poteaux béton existants. Lors d'une étude et d'une proposition du matériel, la commune s'est orientée avec l'aide du SDESM vers un éclairage autonome solaire. Le chiffrage initial prévoyait la création d'armoires de commande et de comptages, le déploiement du réseau aérien et l'installation de luminaires. Après une discussion avec la commune, une étude de faisabilité a été réalisée sur les quatre hameaux du village, accompagnée par l'entreprise FONROCHE, spécialiste en éclairage

solaire. Le retour de l'étude d'éclairage adaptée et notre chiffrage a fini par décider la commune de se lancer dans l'installation d'éclairage solaire, le coût financier étant plus pertinent et sans plus-value pour cette installation, sans consommation ni abonnement électrique. Le montant des travaux s'élève à 25 987 € pour 8 mâts d'éclairage solaire. Une subvention a été accordée par le SDESM à hauteur de 50%. La réception des travaux s'est déroulée début mars 2021.



SAINT-HILLIERS
HAMEAU DU CHÊNE GUILLEMEAU



SAINT-HILLIERS
HAMEAU DE SAVIGNY



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

INVESTIR DURABLEMENT

L'avenir de la planète n'a pas de prix mais la transition énergétique a un coût. Pour les communes, l'investissement nécessaire à la rénovation de son parc d'éclairage public peut sembler important mais il faut désormais raisonner en coût global et tenir compte :

- de la performance des luminaires LED et des systèmes de gestion électroniques;
- des coûts d'exploitation, de maintenance et de recyclage;
- des solutions communicantes et équipements connectés.

Potentiel de travaux de rénovation, jusqu'à 80% d'économie d'énergie

LES AVANTAGES DE LA DÉLÉGATION AU SDESM

La délégation est gratuite pour les communes adhérentes qui ne perçoivent pas la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE). Pour les communes adhérentes percevant la taxe, une contribution financière est demandée selon le montant des travaux.

Délégation de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre au SDESM

Le service assure un suivi complet depuis les études préalables jusqu'à l'exécution technique et financière des travaux. Les communes bénéficient de la mutualisation des travaux et de prix intéressants du marché accord-cadre.

Connaître son patrimoine et son état qualitatif :

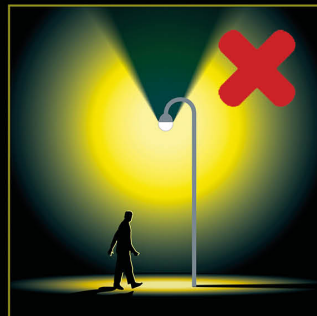
- ✕ Base de données issue de l'inventaire du marché maintenance et d'exploitation ou audits.
- ⚙️ Vérifications des installations mécaniques, électriques et photométriques.
- 🔍 Analyse de la demande en énergie.
- 📁 Visites et relevés de terrain complémentaires.

Evaluer les enveloppes financières et budgétaires

- ✓ aides financières
- ✓ devis
- ✓ avant-projet sommaire (APS)

Définir les périmètres et prioriser avec les aménagements de territoire à venir pour optimiser et mieux concevoir les actions et opérations à mener.

Exemples de situations non conformes et conformes





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

Armoire de commande

Général : Vérifications mécanique et électrique

Réduction des coûts de l'abonnement et de la puissance souscrite :

- Possibilité de modifier le comptage triphasé en monophasé
- Ajuster la puissance souscrite après le passage en technologie LED
- Prise en compte des puissances des guirlandes de fin d'année
- Changement de fournisseur d'énergie
- Recalibrage des protections électriques

Réduction des coûts de consommations des installations (jusqu'à 7%) :

- Horloge astronomique radio-synchronisée
- Télégestion ou horloge connectée
- Variateur de puissance sur une installation homogène

Point lumineux et support

Général : Vérifications mécanique et électrique

Spécifiques : Vérification photométrique des sources et température de couleur

Réduction des coûts de consommation au point lumineux (jusqu'à 80%) :

- Poursuivre le passage en technologie LED avec abaissement de puissance (charte EP)
- Emploi de la détection temporisée autonome ou communicante avec un mode veille (par exemple 10%, de 22h à 5h 0% ...)
- Reprogrammation des luminaires LED
- Télégestion et équipement connecté au point lumineux
- L'extinction nocturne

EXEMPLE D'UNE OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :

Remplacement de **80** luminaires fonctionnels installés sur poteau béton par des luminaires LED 50W avec abaissement de puissance :
Montant **64 000 € HT** soit **76 800 € TTC** & subvention **32 000 € HT** (50% montant HT) soit, un reste à charge de **400 €** par luminaire.

Commande d'allumage sans coupure de nuit	Avant travaux	Après travaux	ÉCONOMIE ANNUELLE	
	60 lep 125W BF et 20 lep 100W SHP	80 lep 50W LED avec abaissement *		
Puissance installée	12,4 kW	4 kW	8,4 kW	68%
Consommation d'énergie	50 500 kWh	8 602 kWh	41 905 kWh	83%
Prix à 20c€/kWh	10 100 € TTC	1 720 € TTC	8 380 € TTC	83%
Bilan carbone (119g/kWh)	6 tonnes CO ²	1 tonnes CO ²	5 tonnes CO²	83%
Temps de retour sur investissement			3,2 années	

* 50% de 22h à 0h et de 80% de 0h à 6h et de 50% de 6h au lever du soleil



eclairagepublic@sdesm.fr

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE

1 RUE CLAUDE BERNARD 77000 LA ROCHETTE - 01 64 79 74 75

SUIVEZ NOUS



sdesm.fr

CAMPAGNE DE POSE D'ENREGISTREUR DE TENSION

La campagne 2020-2021 a été la 4^{ème} tournée réalisée par le SDESM, permettant notamment aux communes et à leurs administrés de bénéficier d'une analyse de la qualité de fourniture électrique aux bornes aval de leurs installations.

Cette étude spécifique d'analyse de la qualité de fourniture permet en complément du travail déjà réalisé par le concessionnaire Enedis, de détecter des zones, où des usagers sont en contrainte de tension.

Cette tournée a commencé le mardi 1er décembre 2020 et s'est terminée le mardi 6 avril 2021, sur une période d'un peu plus de 4 mois comprenant 11 tournées de 10 enregistrements, étalées sur 43 communes différentes (3 à 4 communes par tournée).

Sur cet ensemble de 110 rendez-vous prévus, une première analyse a permis de tirer les enseignements suivants :

78 enregistrements sans aucun défaut, **soit 70%** de la campagne ;

21 enregistrements avec des défauts inférieurs à 10 minutes comprenant principalement des «microbaisses» de tension, perceptibles sur l'analyse à la seconde, soit **près de 19%** de la campagne dont **2** enregistrements comportant des baisses de tension assez significatives : supérieures à 4 minutes ;

3 enregistrements comportent un défaut avéré d'au moins 10 minutes consécutives comprenant des coupures et/ou baisses de tensions significatives, soit **près de 3%** de la campagne ;

7 enregistrements ne sont pas exploitables (défauts techniques ou interruption de l'enregistrement), soit un peu **plus de 6%** de la campagne.

1 rendez-vous a été annulé.

Les installations rencontrées sont du type monophasé (64 cas) ou du type triphasé (39 cas) et dans 7 cas les installations sont inconnues (données inexploitables).



SUR RÉSERVATION
BAPTÊME AVEC PILOTE
ESSAIS + 80 VÉHICULES ÉLECTRIQUES

PARTAGE D'EXPÉRIENCES
UTILISATEURS

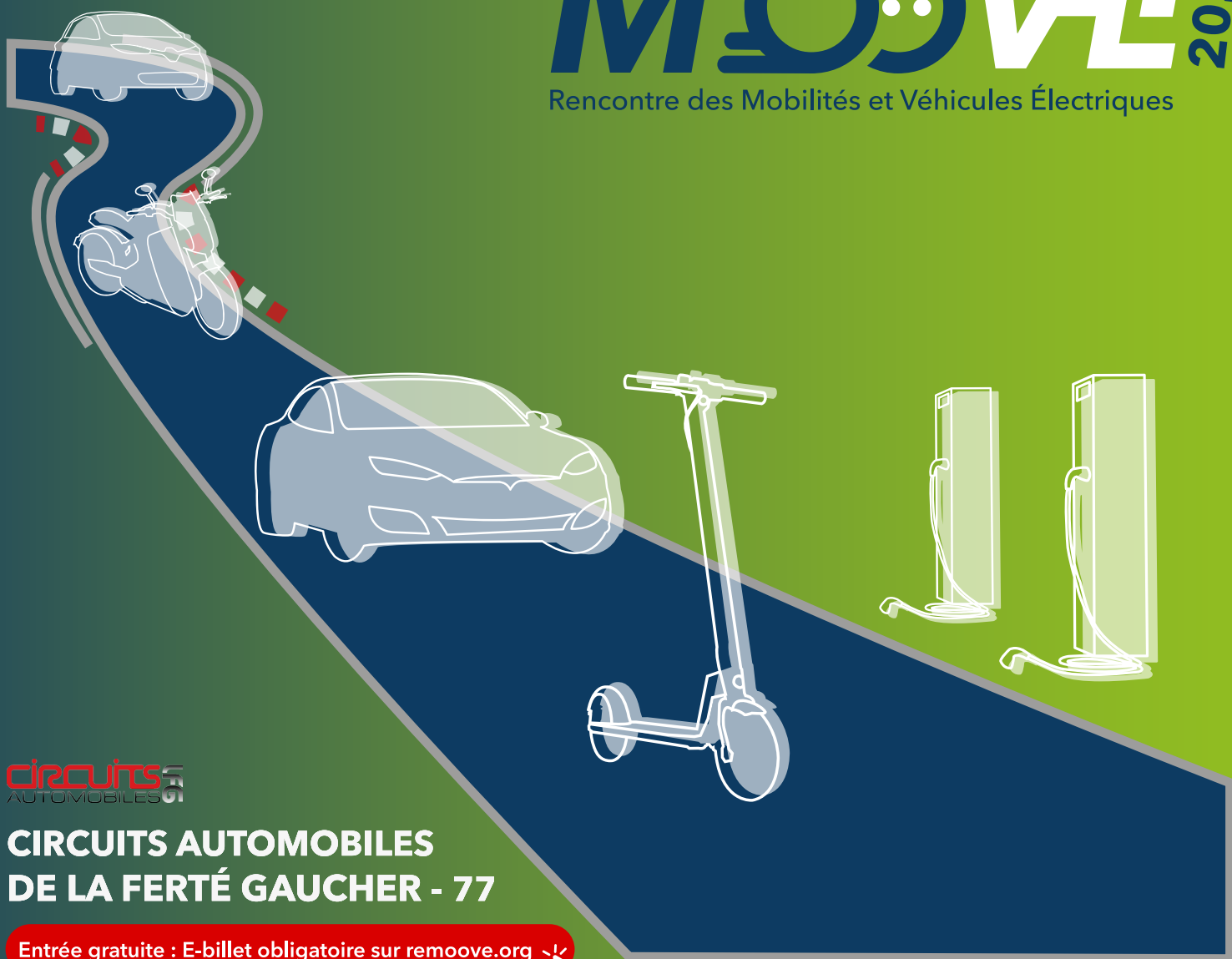
CONFÉRENCES
VISITE DES 4 VILLAGES EXPOSANTS

RESTAURATION SUR PLACE
ANIMATION POUR
PETITS & GRANDS

Ven. & Sam.
25 - 26 JUIN

RE MOOVE 2021 SALON

Rencontre des Mobilités et Véhicules Électriques



circuits
AUTOMOBILES

**CIRCUITS AUTOMOBILES
DE LA FERTÉ GAUCHER - 77**

Entrée gratuite : E-billet obligatoire sur removee.org

Rencontre des Mobilités et Véhicules Électriques



EXPOSANTS AUTOMOBILES, MOTOS, VÉLOS, QUADRICYCLES ET TROTTINETTES ÉLECTRIQUES -
BORNES ET ACCESSOIRES ÉLECTRIQUE - ANIMATION POUR GRANDS ET ENFANTS - RESTAURATION

